



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 septembre 2023 à 19 heures 30 minutes
Salle du conseil municipal

Membres en exercice et convoqués : 27

Présents : 18

M. ADGIE Eric, Mme ANNE Michèle, M. AUFRERE Bruno, M. GASC Jean-Luc, M. LAVITRY Laurent, M. LONJOU Jean-Louis, Mme MARTY Anne-Marie, M. MASSIP Eric, Mme NERET Huguette, Mme PAVAN Aurélie, Mme PEYRIERES Laetitia, M. PISANI Pierre, M. RAUJOL Eric, Mme RAYNAL Fatiha, M. RIQUELME Nicolas, M. RUEDA Christophe, Mme THIBAUT Delphine, Mme ZAPATERO Carole

Procurator(s) : 6

Mme CABOT Marie-Christine donne pouvoir à M. RAUJOL Eric,
M. CARTAGENA Michel donne pouvoir à Mme ANNE Michèle,
Mme CORNETTE Marie-Catherine donne pouvoir à Mme ZAPATERO Carole,
Mme MIQUEL Laurence donne pouvoir à Mme MARTY Anne-Marie,
M. SANCHES Antoine donne pouvoir à Mme NERET Huguette,
M. CHEVILLEY Louis donne pouvoir à Mme RAYNAL Fatiha

Absent(s) : 2

Mme CONDY Colette, Mme PIZZUTTO Christelle

Excusé(s) : 7

M. BORG Vincent, Mme CABOT Marie-Christine, M. CARTAGENA Michel, M. CHEVILLEY Louis, Mme CORNETTE Marie-Catherine, Mme MIQUEL Laurence, M. SANCHES Antoine

Secrétaire de séance : Mme ANNE Michèle

Président de séance : M. MASSIP Eric

N° d'ordre	N° interne de l'acte	Objet	Décision
2	38/2023	FINANCES - Admission en non-valeur	Adoptée
3	39/2023	FINANCES - Subvention à ALCOC 82 - Journée théâtre Occitan - Ecoles maternelle et élémentaire publiques - DM2	Adoptée
4	40/2023	PERSONNEL - Création d'emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité (article L 332-23 1° du code général de la fonction publique)	Adoptée
5	41/2023	PERSONNEL - Elargissement du RIFSEEP	Adoptée
6	42/2023	PERSONNEL - Suppression d'emploi	Adoptée
7	43/2023	RESTAURATION SCOLAIRE- Fixation de la nouvelle tarification des repas à la cantine - année 2023-2024	Adoptée
8	44/2023	AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'ADHESION GENERALE AU POLE INFORMATIQUE - Prestation de sécurisation de la messagerie et de sensibilisation aux risques "cyber"	Adoptée
9	45/2023	URBANISME - Prescription de la Révision Générale du PLU communal, définition des objectifs poursuivis et détermination des modalités de la concertation	Adoptée

Fait à Saint-Etienne-de-Tulmont, le 22/09/2023

Le Président de séance
Eric MASSIP.